

SEANCE ORDINAIRE

DU 19 JANVIER 2018

L'an deux mil dix huit, le dix neuf janvier, à 20 Heures 30, les membres du conseil municipal, sous la présidence de M. LANGLOIS Gustave, Maire, se sont réunis dans les lieux habituels de séance, sur la convocation qui leur a été adressée le 17 janvier 2018 conformément aux articles L.2121-10, L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents: Ms Nathalie ALLAIRE, Jérémy BERTREL, Jean-Paul BREHIN, Christine CHAUCHIS, Raphaël LAMY, Gustave LANGLOIS, Arnaud LECLERC, Jacqueline MARTEAU, Philippe OGER, Jean-Pierre OLIVIER, Didier PICHOT, Christophe TINNIERE.

Etaient excusés : Céline GIRANDIER, Emmanuel LELIEVRE, Maxime RICHARD.

Secrétaire : M. Didier PICHOT

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1 - CHOIX DES RYTHMES SCOLAIRES POUR LA PROCHAINE RENTREE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la décision de la commune de Meslay du Maine de maintenir les rythmes scolaires à 4 jours et demi par semaine, et demande au conseil municipal de se prononcer.

Jean-Pierre OLIVIER évoque une certaine perplexité en relation avec le sondage proposé aux parents.

Christophe TINNIERE souhaite que l'on respecte l'engagement pris par le conseil municipal de se caler sur la position de Meslay du Maine, et qui répond en même temps, au respect du sondage réalisé auprès des parents.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide le maintien de la semaine à 4 jours et demi par semaine pour les enfants de l'école d'Arquenay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Suivent les signatures :

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
ALLAIRE Nathalie		LELIEVRE Emmanuel	Excusé
BERTREL Jérémy		MARTEAU Jacqueline	
BREHIN Jean-Paul		OGER Philippe	
CHAUCHIS Christine	Excusée	OLIVIER Jean Pierre	
GIRANDIER Céline	Excusée	PICHOT Didier	
LAMY Raphaël		RICHARD Maxime	Excusé
LANGLOIS Gustave		TINNIERE Christophe	
LECLERC Arnaud	Excusé		